

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Saône-et-Loire), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à

une heure de Châlon-sur-Saône ou de

Lyon, une heure et demi de Roanne ou

Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).



L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société. Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.



**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com



Règles

Brin de
Jasette

1. But du jeu

Le but du jeu est de vous faire élire « Personnalité du jour » en répondant à des questions qui vous font uniquement parler de vous! Ni bonne, ni mauvaise réponse puisque maintenant, c'est vous la vedette! Alors, faites parler de vous!

2. Contenu de la boîte

Une boîte : Elle a été spécialement conçue pour que vous puissiez emporter le contenu du jeu partout où vous allez : dans votre sac à main, votre veston, votre tiroir de bureau, votre coffre à gants de votre voiture, bref, un peu partout!

Des cartes de questions : Le jeu contient 84 cartes comportant chacune trois questions. Les cartes sont divisées en quatre catégories distinctes comportant chacune 21 cartes :



Catégorie « Brise-glace » : ce sont des questions faciles et d'ordre général qui servent à vous mettre dans l'ambiance et à réchauffer l'atmosphère.



Catégorie « Ce cher ego » : Cette catégorie aborde des sujets qui mettent en lumière les aspects uniques de votre personnalité, les qualités, les défauts, les petites manies et autres traits qui font de vous une personne tout à fait exceptionnelle!



Catégorie « À cœur ouvert » : Voici des questions plus profondes, qui vous font parler de votre philosophie de vie et des événements qui l'ont marquée!



Catégorie « Droit au but » : C'est dans cette catégorie que se trouvent les fameuses questions tant attendues, celles qui font sourire, rougir, oser, éclater de rire, jaser... Elles commandent des réponses difficiles à dévoiler à moins d'être dans le feu de la discussion.

4. Déroulement de la partie

Participation de tous

Chaque joueur doit répondre à la question incluant celui qui l'a posée. L'animateur encouragera les joueurs à approfondir leur réponse et tous les autres joueurs pourront alimenter la discussion jusqu'à épuisement du sujet.

Si un joueur a besoin de réfléchir avant de répondre, il peut passer son tour et répondre à la question après les autres joueurs.

Remise des points

Une fois que le sujet d'une question a été épuisé et que tous les joueurs ont répondu à la question, incluant l'animateur, celui-ci prend une pierre et la remet au joueur dont il a le plus apprécié la réponse. Il s'agit d'un choix purement subjectif : une réponse peut vous toucher particulièrement, vous faire rêver, susciter une remise en question ou, tout simplement, vous plaire par sa franchise. C'est une décision personnelle!

Tour suivant

La carte ayant servi est remplacée sous la pile de la catégorie correspondante. Les joueurs continuent à faire circuler le dé dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du dernier joueur à avoir choisi une question. Le joueur qui obtient un « 1 » ou un « 6 » choisit la prochaine catégorie à discuter et devient pour ce tour l'animateur et ainsi de suite.

5. Fin de la partie

La partie se termine lorsque toutes les pierres contenues dans le jeu (environ une vingtaine) ont été distribuées.

6. Le gagnant

Le joueur qui a récolté le plus de pierres gagne la partie. Il est proclamé « Personnalité du jour » par tous les autres joueurs.

7. Quelques conseils

Afin que les discussions soient agréables, une partie devrait comprendre entre deux et huit joueurs.

Des pierres : Au nombre d'une vingtaine, ces pierres servent à élire la « Personnalité du jour ».

Un dé : Le dé sert à déterminer le joueur qui choisit la question à laquelle tous les joueurs devront répondre.

Un livret de règlements

3. Début de la partie

Les joueurs, à tour de rôle, lancent le dé, qui doit circuler dans le sens des aiguilles d'une montre. La personne qui obtient le nombre le plus élevé choisit la catégorie à discuter et prend la carte du dessus de la pile de la catégorie correspondante. On recommande au premier joueur du premier tour de choisir la catégorie « Brise-glace ». Le joueur choisit une des trois questions qui apparaissent sur la carte.

Le joueur lit alors la question à haute voix pour que tous les joueurs entendent la question et, en tant qu'animateur de ce premier tour, il invite ensuite les joueurs à répondre à la question, à tour de rôle.

Si un grand nombre de personnes désirent jouer (par exemple, un groupe de collègues de travail), les joueurs devraient répondre aux questions en une phrase plutôt que d'entamer des discussions. Vous pouvez aussi consulter des variantes du jeu sur notre site Internet www.brindejasette.com.

Plutôt que de remettre une pierre de vie à la fin de chaque tour, vous pouvez décider de la remettre à la toute fin de la partie au joueur de votre choix, pour récompenser l'ensemble de ses réponses.

Pour faire publier vos propres questions dans notre prochaine édition du jeu, obtenir de nouvelles questions ainsi que des variantes sur les règles du jeu, en savoir plus sur les techniques d'animation, participer à nos concours, émettre des commentaires ou acheter d'autres copies du jeu, consultez notre site Internet :

www.brindejasette.com

Nombre de joueurs illimité. Non recommandé pour les enfants de moins de trois ans. Âge : 16 ans et plus

Tous les droits rattachés au jeu de société Brin de jasette sont la propriété exclusive de Brin de jasette inc.

© 2002-2005 – Tous droits réservés pour le Canada, les États-Unis et l'Europe

Design graphique :
Christian Lavergne
K6 MEDIA
www.k6media.ca